

Communiqué de PRESSE

Connaissez-vous
la différence
entre un vrai
DIÉTÉTICIEN
et un...



Du 13 au 19 novembre 2017, l'Union Professionnelle des diplômés en Diététique de Langue Française organise une semaine d'information sur le métier de diététicien et les risques de consulter des personnes non qualifiées.



Union Professionnelle
des diplômés en Diététique de Langue Française



Présentation de la semaine d'information

Force est de constater l'augmentation constante du nombre de coachs alimentaires, nutrithérapeutes, naturopathes, nutritionnistes ... et autres titres non-reconnus. De nombreuses personnes, après des pseudo-formations, se permettent de pratiquer des consultations à visée préventive et/ou curative sans aucune reconnaissance auprès du ministère de la Santé et de l'INAMI. Les messages véhiculés sont souvent contraires aux recommandations des associations savantes, et surfent sur des régimes à la mode. Ceci nous préoccupe et porte un préjudice certain vis-à-vis des patients, tant sur le plan de la santé que financier.

En octobre dernier, la justice nous a donné raison face à une personne qui pratiquait des prises en charge en nutrition et diététique. Près de 20 parties civiles se sont joint à l'UPDLF. C'est par une condamnation à une peine de prison ferme pour pratiques illégales, usurpations de titre et usages d'actes réservés aux diététiciens que le jugement s'est soldé. Elle est un exemple, mais malheureusement d'autres continuent à exercer.

C'est pour cette raison que l'UPDLF a décidé de mener une grande campagne informative afin de sensibiliser le grand public, les médias, les professionnels de la santé et les politiques de l'urgence de protéger les patients et notre profession.

Ce problème n'étant uniquement une problématique belge, les associations de diététiciens français et luxembourgeois s'associent à cette action.

Que proposeront les diététiciens agréés ?

Ils interpellent le grand public grâce à différentes actions :

- **En distribuant** chez les médecins, chez les pharmaciens, dans les hôpitaux, les centres sportifs et autres collectivités, **des affiches** et des **brochures et informations** sur la différence entre un diététicien et ceux qui ne sont pas qualifiés.
- En diffusant largement grâce aux **réseaux sociaux** des affiches et autres informations sur la profession de diététicien.
- Des **rencontres personnalisées** avec le grand public, les professionnels de la santé, ...

- **Sensibiliser les Ministres de la Santé** face à cette problématique

Comment pouvez-vous soutenir ce projet ?

Nous vous proposons de l'information "à la carte":

- **Exploitation des brochures et des affiches relatives à cette action**
- **Interviews** de diététiciens de votre région
- **Promotionner notre page d'information internet**
<http://www.lesdieteticiens.be/pages/dieteticien-ou-charlatan-qui-choisir>

L'UPDLF en quelques mots ?

L'Union Professionnelle des diplômés en Diététique de Langue Française [UPDLF] est l'organe officiel belge francophone de représentation des diététiciens.

Selon ses statuts, elle a quatre missions envers ses membres :

- **Former** les diététiciens par le biais de journée d'étude ainsi que par sa propre revue scientifique « Actu-Dieta », ...
- **Inform** les diététiciens de l'actualité des nouveaux produits, de la législation. Cette information se fait soit à partir de la newsletter bihebdomadaire, du site internet ou via la page facebook
- **Promouvoir** le métier de diététicien par la participation dans les médias, à des journées d'étude, salons professionnels ou grand-public, la semaine des diététiciens, ...
- **Défendre** la profession de diététicien auprès des instances politiques, de la santé, lutter face aux charlatans.

L'UPDLF vise à fournir au grand public, outre un **répertoire de ses membres** et de leurs compétences, des **renseignements et conseils utiles pour une alimentation saine et équilibrée** par la réalisation de dépliants informatifs, la participation à des projets d'éducation nutritionnelle, la diffusion d'informations via les médias, ...



**Union Professionnelle
des diplômés en Diététique de
Langue Française**

CONTACTS POUR L'UPDLF

Serge Pieters

Président de l'UPDLF, responsable presse
0476/609 653 ou pieters.diet@gmail.com

Secrétariat de l'UPDLF - asbl

70, avenue de la forêt – 1950 Kraainem

Tél : 0478/720 250 – Mail : secretariat.updlf@gmail.com